

LA REPRÉSENTATION

Par Aloys RWIYEGURA

I. INTRODUCTION

L'étude de la Représentation fait partie de l'ensemble des études destinées à révéler les potentialités du secteur informel dans la dynamique de l'industrialisation du Burundi.

Avant d'entamer cette étude on se doit d'abord de clarifier la notion de Représentation.

1. Qu'est-ce que la Représentation?

La Représentation trouve son cadre général dans la perception. Pour parler de représentation, il faut confronter le sujet et l'objet. Le sujet se représente l'objet et l'objet est représenté; ce dernier n'est pas forcément présent physiquement. Il est présent à l'esprit du sujet. Il s'agit donc ici de construction mentale de l'objet, d'image, qui est une représentation subjective de l'objet en l'absence d'une sollicitation sensorielle correspondante et présente à la conscience de l'individu comme élément de pensée. Cette image mentale n'est pas une copie conforme de l'objet, puisque l'esprit saisit sélectivement l'information relative à l'objet et le recueil systématique de tous les aspects de l'objet est impossible. Les éléments de l'objet de représentation ne peuvent pas s'inscrire tous à la lecture de nos sens. Cette réélaboration du réel est en plus le fruit de l'expérience du sujet, de ses rapports avec l'objet de représentation. On pourrait définir plus simplement la notion de Représentation en disant que c'est un ensemble d'idées et d'attitudes qu'on a par rapport à quelque chose, à quelqu'un, à un aspect du réel... Nous soulignerons en passant la plus ou moins forte coloration culturelle de ces idées et attitudes.

La Représentation répond à trois fonctions sociales importantes et bien précises: cet ensemble de valeurs, de notion et de pratiques qu'est la Représentation a une fonction adaptative. L'homme placé dans un environnement social et matériel établit des rapports avec cet environnement. Le mode d'établissement de ces rapports s'inspire de la Représentation qu'on a de cet environnement et les conduites sociales ne peuvent avoir de sens que référées à la Représentation. Elle dote l'individu d'un instrument d'orientation dans son environnement. La fonction de "monnaie mentale" que joue la Représentation permet des échanges étendus entre les gens placés dans le même environnement. L'importance de la communication dans une communauté est indéniable. Cette communication prend donc l'appui sur des stéréotypes qui, au niveau personnel, sous-tendent la pensée.

Nous avons, dans notre rapport préliminaire sur la Représentation (décembre 1986), souligné l'importance de celle-ci en tant que potentiel d'action. Herzlich nous dit que "la Représentation sociale est le support sémantique de l'action". (1) En effet, elle est appropriation du monde extérieur, recherche d'un sens dans lequel peut s'inscrire l'action. Elle est le substrat indispensable à l'exécution de certaines tâches telle que la prise de décision à l'endroit de l'artisan. Cet aspect de la représentation nous intéresse particulièrement compte tenu de l'objectif d'opérationnalité de notre étude.

Il est important de souligner que cette reconstruction de l'objet n'est pas acquise une fois pour toutes, elle n'est pas figée. La présence de certaines instances (désir - motivation - gestion) peuvent permettre de dépasser une construction mentale passive et d'accéder à une saisie plus ou moins complète des divers aspects de l'objet, et même en l'absence de ces instances, la disponibilité et l'intégration partielle ou totale des informations nouvelles remanient constamment cette image dont les invariants structurels maintiennent tout de même l'identité. La façon dont on perçoit l'artisan aujourd'hui n'est pas celle dont on le concevra demain et la définition de l'artisan n'a pas les mêmes déterminants définitoires quel que soit l'espace considéré. Cette image mentale est donc dynamique.

2. Pourquoi la Représentation?

La Représentation sociale de l'artisan est un préalable fondamental à toute action se voulant efficace. L'étude de la représentation se propose de saisir les images de l'artisan dans son contexte: l'image propre, c'est-à-dire l'image que l'artisan a de lui-même, et le vécu de l'altérité; c'est-à-dire l'image que les autres catégories sociales et les instances administratives (paysans, administrateurs, gouverneurs, l'administration en général, les organismes internationaux, les industriels, les banquiers...) se font de l'artisan.

Tableau n° 1 : Les images de l'artisan

	ARTISANS	AUTRES CATEGORIE SOCIALES (paysans, administrateurs, gouverneurs, ministres, organismes internationaux, banques, industriels, institutions...)
ARTISAN	IMAGE PROPRE	VECU DE L'ALTERIE
	Comment l'artisan	Comment les autres catégories sociales perçoivent-elles l'artisanat

La nécessité de cette image s'inscrit dans plusieurs objectifs de l'étude de la Représentation. L'importance de cet aspect de la Représentation a été souvent ignorée et cette négligence pourrait expliquer certains piétinements et échecs dans le domaine du secteur informel.

"Pourquoi cela ne donne-t-il pas de résultats alors qu'on a tout fait"? C'est la question que nous a posée une autorité provinciale en parlant de la promotion des artisans. C'est peut-être la question que se posent beaucoup de décideurs à la vision de l'état stationnaire de certaines activités artisanales. Nous sommes fortement tentés d'attribuer partiellement ces échecs à l'absence de ce préalable qu'est la représentation. Ont-ils tout fait? Il suffit de savoir à ce propos que la sous-estimation de ce domaine entraîne forcément celle des moyens à y affecter! On est alors en droit de se poser les questions suivantes: de quelle façon les autorités administratives sont-elles intervenues? Les artisans n'ont-ils pas été réceptifs? Si oui, pourquoi ne l'ont-ils pas été? L'ont-ils été? Pourquoi ça n'a donc pas marché? ... Autant de questions que soulèvent ces échecs ou ces demi-succès, et dont les réponses pourraient guider l'action des responsables!

En quoi la Représentation peut-elle nous aider?

Nous avons parlé de la fonction sociale de communication de la représentation. A ce titre là, elle peut nous permettre d'établir si nous avons tous, quand nous parlons d'artisan, la même image de référence. Cela nous semble important pour plusieurs raisons.

L'image mentale, résultat d'une dynamique antérieure, sert de base à une dynamique future. C'est un élément de pensée qui sert de support à d'autres activités mentales. Si on a une même image de référence en ce qui concerne l'artisan, il y a lieu d'éviter certaines divergences handicapantes au niveau de l'investigation, de la prise de décision et de l'action. De plus, la communication se trouve facilitée quand le dialogue s'engage sur une réalité perçue de façon identique. On voit dès lors l'impact d'une action non entravée par des hésitations dues à des divergences de vue. En plus, cette communication est un échange d'expériences personnelles qui appelle une redéfinition de la Représentation (nous avons parlé de la dynamique de la Représentation) impliquant elle-même l'établissement de nouveaux rapports entre le sujet et l'objet. La connaissance de cette image peut donc:

- nous permettre de tirer profit des rapports symbiotiques que l'artisan entretient avec son milieu;
- nous permettre de connaître les problèmes des artisans et déceler les niveaux et la nature des blocages;
- nous permettre de connaître leurs attentes qui s'élaborent, comme on sait, en fonction de l'autoperception. Pour éviter des situations conflictuelles, il est important que l'image qui a servi

de base à la décision ne soit pas éloignée de l'autoperception (les stratégies d'intervention des pouvoirs publics correspondent-elles aux attentes des artisans?)

- nous permettre d'identifier les mécanismes de défense des artisans, de les lever et d'ouvrir un dialogue qui n'existe pas encore;
- nous permettre enfin de définir les conditions appropriées au développement de l'artisanat afin de lui éviter une exploitation inadéquate ou même la disparition. Tout ceci nous aura en fait permis de révéler la vraie dimension de l'artisan qu'on assimile trop souvent et abusivement au paysan.

Avec l'étude de la Représentation, il y a lieu d'identifier et de lever les écueils qui sont sur le chemin de la production artisanale, car c'est dans le cadre d'une étude de Représentation que se situent les réponses aux questions posées ci-haut.

II. DESCRIPTION DE L'ENQUETE

Les enquêtes passées dans le cadre de l'étude de la Représentation se sont déroulées dans les communes Kayokwe, Ndava en province de Muramvya, dans les communes Kayanza, Gatara et Matongo en province de Kayanza, dans celles de Busiga, Kiremba en province de Ngozi et enfin, dans la Mairie de Bujumbura. (2)

Le recueil des données a été fait auprès de 60 paysans et 128 artisans grâce à deux questionnaires conçus dans cet objectif. L'application du questionnaire des paysans a été faite par un chercheur du CURDES dans les communes de Ndava, Kayokwe, Kiremba, Busiga. Pour les artisans, ce travail a été fait par les étudiants de 3ème en sciences économiques qui travaillaient en même temps pour la filière bois dans les régions de Kayokwe et Ndava, pour la filière terre cuite dans les régions de Kayanza, Matongo et Gatara, pour la filière habitat rural dans les régions de Busiga et celle de Kiremba.

Le questionnaire des paysans était composé de 48 questions et celui des artisans de 52 questions. Nous avons choisi ces questions en fonction de notre objectif, c'est-à-dire que les questions visaient à saisir les deux images dont nous avons parlées ci-dessus: l'image propre et le vécu de l'alterité. Nous avons regroupé les questions par thème: celles dont les réponses devaient rendre compte des caractéristiques de l'artisan, celles en rapport avec l'importance de l'artisan dans son milieu, avec les rapports du paysan et de l'artisan, avec l'identification du paysan à l'artisan et enfin avec les difficultés de formation, d'exercice et de promotion.

Les caractéristiques données par le paysan et l'artisan ont été dégagées des questions touchant au vécu quotidien de l'artisan: ce qu'il faut pour mériter le nom d'artisan, ce qui

caractérise le plus un artisan, la différence fondamentale entre paysan et artisan, la répartition du temps par rapport aux différentes activités économiques.

L'importance de l'artisan peut être tirée au clair par des données relatives à l'importance et à la régularité de la clientèle, aux biens matériels possédés, au capital de départ, au niveau d'exigence des consommateurs des produits de l'artisan, au niveau d'intervention de l'artisan dans la vie quotidienne de sa communauté, au revenu de l'artisan...

Les rapports entre artisan et paysan sont traduits par les visites mutuelles, les invitations réciproques, les services qu'ils se rendent sans intervention de l'argent en tant qu'instrument d'échange, la volonté de l'artisan d'initier les paysans à son métier, entraide multiforme...

La volonté manifeste chez les paysans d'apprendre les métiers, d'orienter leurs enfants vers cet apprentissage font montre du désir des paysans de s'identifier à l'artisan.

Quant à la difficulté de formation, d'exercice et de promotion, les revendications des artisans en ce qui concerne les approvisionnements, le marché, le matériel, le crédit, les infrastructures, l'encadrement... en font suffisamment état.

La passation du questionnaire a été complétée par des interviews au niveau des gouverneurs et administrateurs des provinces et des communes concernées. Le nombre d'artisans, la qualité et le niveau de leur équipement, leurs problèmes, leur importance dans la vie de la commune et de la province, les projets de développement des provinces et des communes, le niveau d'implication de l'artisan dans ces projets, les mesures prises par les autorités pour assurer la promotion... tels sont les éléments que nous attendions de ces interviews.

La récolte des données ne s'est pas limitée aux zones rurales. A Bujumbura, nous avons continué nos interviews au niveau de la Mairie, de la Province, des Ministères, des Organismes Internationaux, des milieux d'affaires et des institutions comptant l'artisanat dans leurs attributions.

Nous avons jugé intéressant de connaître l'image de l'artisan chez les étudiants qui ont assuré le travail d'enquête auprès de ces paysans. Un questionnaire de 20 questions a été élaboré et appliqué aux 34 étudiants de 3ème année de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives.

Pour revenir à l'enquête sur les artisans, elle nous a permis de toucher les artisans de divers métiers. On a ainsi enregistré des menuisiers, des maçons, des briquetiers, des tuiliers, des charpentiers, des potiers, des vanniers, couturiers,... des réparateurs de radios et de montres mais certains de ces métiers sont représentés dans des proportions très négligeables. Il en va ainsi de la vannerie, de la couture, de la poterie.

Nous avons regroupé les artisans enquêtés en fonction des critères tels que revenus/métier, revenus/groupe d'âge, revenus/région et âge/métier. Les graphiques en annexe (G1, G2, G3, G4) en rendent compte.

Pour donner un sens à toutes les données de nos enquêtes, nous leur avons appliqué un code et les avons saisies sur les bordereaux de perforation afin de les soumettre au centre de calcul de la FSEA. L'interprétation des résultats a été conduite de la façon suivante:

- repérer les % les plus significatifs et en chercher le sens;
- déceler d'éventuelles corrélations entre certaines variables (par exemple âge-revenus, métier-revenus).

III. QUELQUES CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU MONDE ARTISANAL (milieu rural)

L'artisan pur est très rare. On en trouve qui combinent l'exercice de leur métier avec d'autres activités économiques et principalement l'agriculture. Nos enquêtes nous ont donné les résultats suivants:

Tableau n° 2 : Temps imparti aux différentes activités économiques (activités artisanales et agricoles)

A.P. %	A. N. P.					TOTAL A.P. + A.N.P.
	+ de temps à l'arti- sanat	temps = pour les 2 acti- vités	+ de temps à l'agri- culture	Ne sait pas	Total % A.N.P.	
18.8	41	9.5	30.2	0.2	81.2%	100 %

L'artisan pur (A.P.) représente 18.8%. L'artisan non pur (A.N.P.: celui qui combine plusieurs activités économique et principalement son métier avec l'agriculture), comme nous l'appelons conventionnellement, représenté 81.2%. On constate que le plus grand nombre de ceux qui combinent l'artisanat et l'agriculture consacrent plus d'heures à l'artisanat. Ceux qui répartissent le temps de travail de façon équitable, c'est-à-dire ceux qui accordent un temps égal aux deux activités représentent un petit pourcentage.

On peut faire remarquer l'existence de deux filières:

- De l'artisan qui consacre plus de temps à l'agriculture à l'artisan qui consacre autant d'heures aux deux activités.

- De l'artisan qui consacre plus de temps à l'artisanat à l'artisan pur.

L'évolution est dans le sens qui va de l'artisan consacrant plus de temps à l'agriculture vers l'artisan pur. Ce passage est conditionné par l'acquisition d'un certain nombre d'éléments matériels qui font encore défaut à l'artisan du pôle inférieur. On verra plus loin, quels sont ces éléments.

- Ce monde est encore régi à grande échelle par le troc. Plus de 50% des artisans enquêtés nous ont avoué que tous leurs échanges ne se font pas forcément par la médiation de la monnaie. On remarque la prédominance des relations personnalisées qui n'ont pas permis l'établissement d'un circuit commercial habituel.
- De façon générale, l'artisan a un pouvoir d'achat plus élevé que celui du paysan et ce dernier considère l'artisan comme riche.
- le monde artisanal est essentiellement composé de jeunes. En effet, les pourcentages les plus élevés sont dans la tranche d'âge 20-39 (55.9%) alors que les artisans âgés de plus de 60 ans représentent 7.1%. Entre les deux, la tranche d'âge 40-59 représente 27.6%.
- Cette tendance est renforcée par l'actuel engouement des jeunes (79%) pour les métiers artisanaux. Cet engouement n'est d'ailleurs pas uniquement caractéristique des jeunes car tout le monde paysan est fortement sensibilisé à l'apprentissage du métier. L'attraction que les métiers exercent sur le monde paysan est vécu différemment suivant la tranche d'âge dans laquelle on se situe. Pour les jeunes, la connaissance d'un métier est essentiellement un moyen de gagner de l'argent et d'éviter, si possible, de "prendre la houe" après l'échec scolaire, alors que pour les moins jeunes c'est bien sûr pour gagner de l'argent aussi, mais c'est avant tout une garantie prise contre les mauvais jours, les aléas du monde agricole.
- L'engouement des jeunes pour l'apprentissage des métiers rencontre la disponibilité des artisans. 97% de ces derniers ont la volonté d'initier les jeunes aux métiers, et 80% de ceux-là déclarent avoir les moyens de prendre les jeunes en charge. Par moyens, nous entendons le temps, la matière première, le matériel et les commandes suffisantes. Nous avons décelé une contradiction dont nous avons essayé de trouver le sens. Dans la réalité, on trouve que très peu de paysans apprennent les métiers malgré leur désir déclaré et la disponibilité avouée des artisans. Nous verrons la nature de cette contradiction.
- Le monde artisanal offre de l'emploi. Aux mois de juillet-août-septembre, le pouvoir d'achat du paysan augmente et par ricochet, les activités et le rythme de travail de l'artisan. C'est durant cette période que les artisans prennent de la main-d'œuvre, 64.0% de nos

enquêtés déclarent ne pouvoir se passer des services d'une main-d'oeuvre qui ne soit pas périodique mais permanente. La distinction à noter entre ceux qui ont recours à une main-d'oeuvre par période et ceux qui utilisent un personnel permanent est que les premiers déclarent qu'il est fréquent de trouver des difficultés réelles pour l'obtention de la main-d'oeuvre. L'explication est que les uns cherchent plus l'énergie physique que la qualification tandis que les autres ont investi dans leur personnel pour lui faire acquérir cette qualification qui fait défaut dans le monde rural. Cela explique qu'ils gardent leur main-d'oeuvre.

- Le monde artisanal est essentiellement caractérisé par une formation sur le tas. 93% de nos artisans ont été formés sur le tas. Seulement 5.5% ont appris la technique à l'école et ceux-là n'ont pas dépassé le niveau de 9ème. Cette situation peut en partie expliquer la caractéristique suivante.
- On ne remarque pas de mutation interne. Si on met de côté l'augmentation des effectifs dans certains secteurs de métiers, il n'y a aucune autre manifestation de mobilité dans ce domaine. Le maçon reste maçon et ne travaille que dans son domaine; il n'abandonne jamais le métier même si les revenus sont irréguliers et stationnaires. Il ne change jamais sa technique et ses habitudes. Sur le plan technologique, la truelle traditionnelle reste son meilleur instrument. Il n'a pas une épargne spécifiquement destinée au renouvellement de son matériel ou à l'acquisition de technologies nouvelles et il est satisfait de cette situation.
- Secteur à faible capital de départ:
 - 76% ont investi jusqu'à 25.000 Frs;
 - 3.2% ont investi plus de 25.000 Frs mais moins de 50.000 Frs.

Pour avoir une idée du niveau insignifiant du capital, il faut savoir que 51% des 76% ont investi une somme de plus ou moins 10.000 FBu. La faiblesse de ce capital investi peut se comprendre au regard des sources de ces fonds:

- 31.3% de nos enquêtés ont tiré leur capital de la vente des produits agricoles;
- 27.3% ont constitué leur capital par l'épargne sur salaire;
- 12.5% ont bénéficié de la cotisation entre membres de familles ou voisins pour permettre à l'un d'entre eux d'utiliser ses connaissances techniques;
- 9.4% ont pris des crédits. Il ne faudrait pas penser que ce sont des crédits contractés auprès d'une banque. C'est toujours auprès des voisins.

- Secteur (artisanal) à faible revenus:

- * 51.6% de nos enquêtés ont moins de 10.000 FBu/mois
- * 25% se situent entre 10.000 et 24.999/mois
- * 1.6% entre 25.000 et 46.999/mois
- * 1.6% entre 50.000 et 99.999/mois.

On remarque qu'au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des revenus, les proportions baissent fortement.

Il est toutefois important de signaler qu'à propos de revenus, les enquêtés marquent toujours une certaine réticence aux questions et quand ils donnent la réponse, elle est toujours approximative. La somme avancée est toujours inférieure aux gains réels. Ici on peut constater en passant que le comportement des jeunes et des vieux diffère à cet égard. Il est plus facile d'avoir un renseignement de cette nature chez un jeune plutôt que chez un vieux. Cette attitude pourrait s'expliquer d'une part par la peur de susciter des jalousies toujours latentes en révélant ce qu'on possède et d'autre part, par la crainte des impôts.

Les revenus importants des dernières tranches ne sont réalisés que de façon périodique, la période allant de juillet à la fin de septembre quand les paysans ponctionnent encore sur la manne pécuniaire de la campagne-café pour s'équiper.

Nous tenions à donner toutes ces caractéristiques qui nous paraissent essentielles parce qu'elles constituent le champ dans lequel prennent racine toutes les images de l'artisan.

Nous voudrions en outre attirer l'attention sur le fait que la faiblesse des revenus de l'artisan n'a de réalité que si on le sort de son contexte. Pris dans son milieu, l'artisan apparaît à son entourage paysan comme un homme économiquement prospère.

IV. LES DIFFERENTES IMAGES DE L'ARTISAN

1. L'image propre

Comment l'artisan se perçoit-il?

Il n'y a pas de conformité à un archétype. L'image que l'artisan se fait de lui-même est fonction de sa richesse et donc de sa position sociale. Cette position est définie par un certain nombre d'éléments tels que:

- les dimensions et la valeur de son atelier;
- le nombre d'ouvriers;
- les dimensions de sa clientèle;
- les revenus;
- les relations;
- les dimensions des terres;

- les ouvriers agricoles;
- les matériaux et les dimensions de sa maison.

A ce niveau on peut parler de l'existence de deux pôles, entre lesquels il y a évidemment une large distribution d'attitudes:

- a) le premier pôle est constitué par l'artisan qui ne s'identifie pas au paysan et qui se sent très éloigné de lui;
- b) l'artisan qui se sent proche du paysan et qui s'identifie à celui-ci;

a) L'artisan riche, celui qui a, comme on l'a indiqué plus haut, un important atelier, des ouvriers et une large clientèle qui lui assurent d'importants revenus, de vastes terres cultivées par des ouvriers agricoles, une belle et vaste maison en matériaux durables..., ne s'identifie pas au paysan et reconnaît qu'il exerce une activité spécifique, source de différence.

Cet artisan, à qui son métier donne beaucoup d'indépendance, crée beaucoup de dépendances autour de lui. De part l'importance de ses revenus, il a beaucoup d'ascendant sur son entourage et est investi d'une certaine autorité.

Celui-ci est en général assez âgé et a acquis beaucoup d'expérience dans son domaine vu son ancienneté, qui fait sa publicité. Il maîtrise les circuits d'approvisionnement et de distribution à petite échelle et tend à se rapprocher du petit industriel. On citera ici en passant l'exemple d'un menuisier de Gatara qui, semble-t-il, peut réaliser des bénéfices de l'ordre de 200.000 Frs/mois ou d'un briquetier de Bujumbura dont la briqueterie est encore en phase de latence, mais donnera, à coup sûr, si elle est bien gérée, des rentrées supérieures à celles du menuisier ci-dessus cité. Ce menuisier donc, pour ne parler que de lui, a accédé au statut social sécurisant que donne généralement le salariat et n'a plus de rapport immédiat avec la terre qu'il fait travailler par des salariés. Il ne se sent pas paysan et ses rapports avec celui-ci, dans le cadre de son travail, ne sont plus tout à fait personnalisés. Ils sont devenus commerciaux. Même si il a souvent commencé comme les autres, il a maintenant acquis un capital relativement important qui a créé une situation concrète d'aisance dans laquelle prend racine une auto-perception qui le situe au dessus de la mêlée. On peut noter toutefois qu'il y a une certaine identité de revendication en ce qui concerne les outils de travail entre l'artisan riche et l'artisan pauvre. Le riche n'a pas encore de machines importantes.

- b) L'artisan qui se sent proche du paysan et s'identifie à celui-ci

Beaucoup d'attributs applicables au paysan sont aussi applicables à cet artisan: comme le paysan, il travaille la terre et vit principalement d'elle et c'est pour cette raison qu'il s'identifie au paysan. Il peut avoir un peu plus de

revenus que le paysan parce qu'il les tire de l'agriculture et de l'artisanat alors que le paysan, pour avoir de l'argent, n'a recours qu'à ses produits agricoles. C'est pratiquement à ce seul niveau que cet artisan reconnaît son avantage sur le paysan car il peut exercer l'agriculture en cas de difficultés dans l'artisanat. Ses revenus périodiques et peu importants le maintiennent en dehors de l'évolution technique et dans un rapport très direct avec la terre de laquelle, a-t-on dit, il tire l'essentiel de ses revenus.

Cet état de choses est lié en partie à la faiblesse du pouvoir d'achat du milieu dans lequel vit l'artisan. Il est proche du paysan de par la nature de son travail, sa manière de vivre, ses aspirations, son rapport au capital... et se sent comme tel. L'acquisition d'un capital, d'une compétence et d'une large clientèle constituent la voie obligée d'accès à la conscience d'être artisan.

Cette classe d'artisan, de loin la plus importante (voir tableau n° 2), se retrouve principalement dans les régions surpeuplées du Burundi. Dans la province de Ngozi par exemple, le morcellement des terres est tel que le rendement des exploitations n'est plus en mesure de satisfaire les besoins de la population et 76% de la population de cette province vit de l'agriculture. Confrontés à cette menace, les jeunes se tournent avec espoir vers l'artisanat, mais sans moyens et généralement sans compétence. On peut relever ici que l'absence de moyens, d'un certain point de vue, n'est pas forcément un désavantage. Son avantage se situe dans la conscience de ce handicap, et dans la volonté de le surmonter par l'élaboration de ses propres outils. On se situe ainsi dans un processus de création d'une technologie parallèle, sans doute moins efficace mais dont la création induit chez le créateur une certaine maîtrise, un certain savoir-faire qui est une innovation différente de la simple expansion mimétique.

Pour revenir à ces jeunes, l'absence de moyens et leur douteuse formation sur le tas ne créant pas d'écart sensible entre eux et le paysan, l'accession à leur métier n'a pas induit chez eux des comportements vraiment spécifiques, n'a pas fait naître des besoins nouveaux. Leurs revendications concernent principalement les outils, dont ils sont pratiquement dépourvus, et un capital qui leur permettrait de ne pas être sujets aux aléas du marché.

Nous soulignons ici que les relations de l'artisan et du client sont vécues de façon duelle et que ses clients sont traités cas par cas.

Dans son ascension, les capacités relationnelles de l'artisan jouent un très grand rôle. Il y a lieu de penser que les rapports commerciaux ne sont pas encore établis dans cette sphère. Le marchandage établit une relation sociale plus qu'il ne réalise un transfert de biens.

Une large distribution d'attitudes oscille entre le pôle inférieur et le pôle supérieur mais les conditions qui

déterminent le passage du premier pôle au deuxième ne sont pas faciles à réaliser: il s'agit, comme on l'a dit, d'acquérir ou d'accroître son atelier, d'avoir une importante clientèle et, partant, des revenus élevés...

L'artisan nous a donné ses propres caractéristiques:

- être capable de vivre de son métier;
- être estimé pour son travail;
- exercer de façon continue son travail;
- avoir du matériel.

Si on applique ces caractéristiques aux deux catégories ci-haut mentionnées, force est de constater que le pôle inférieur est privé de l'essentiel de ses éléments de définition.

Cette classe d'artisan vit certes des revenus dus au métier mais il est difficile de déterminer la proportion des revenus issus de l'agriculture. Nous savons tout simplement que ces revenus sont plus importants que ceux de l'artisanat. On peut se référer au tableau n° 2 pour pouvoir se faire une idée de l'importance de cette classe. Nous avons fait constater, au niveau de ce tableau, l'existence de deux goulots d'étranglement. Les 30.5% des ANP (artisan non pur) qui consacrent plus de temps à l'agriculture qu'à l'artisanat sont ceux qui sont proches du paysan et définis comme tel. Ils n'exercent pas leur métier de façon continue parce que l'essentiel de leur temps est consacré à l'agriculture. Le matériel leur fait défaut d'après les réclamations faites à ce propos (64% demandent du matériel, 46% de l'argent mais cet argent vise l'achat du matériel; on peut donc dire que 100% exigent du matériel).

Si l'artisan est défini par son matériel, il se fait qu'en milieu rural, il en est grandement privé. Il est donc privé de l'un des éléments essentiels de sa définition. S'il n'a pas de matériel, il pourra difficilement exercer son métier ou l'exercer convenablement pour mériter le nom d'artisan. On peut ici comprendre pourquoi il est assimilé au paysan.

Nous avons essayé de savoir de quelle façon les revenus de l'artisan étaient affectés aux différentes dépenses. Ceci répondait à notre souci de disposer d'un indicateur de niveau de vie. On a trouvé que la structure des dépenses de l'artisan était différente de celle du paysan. Les dépenses les plus importantes dans les ménages d'artisans sont, dans l'ordre, la nourriture, les médicaments et l'habillement.

Nous savons que notre artisan est en même temps paysan et à ce propos, nous voudrions rappeler que même l'artisan pur dispose de terres qu'il fait cultiver par sa famille ou par des ouvriers agricoles.

Si l'artisan dépense beaucoup en nourriture, cela peut signifier qu'au lieu de se contenter du produit de ses champs pour son alimentation, il concède de l'argent à l'amélioration de son ordinaire.

"Sinoshobora kubaho nk'urya" nous a dit un artisan de la commune de Kayokwe en parlant d'un paysan.

"Je ne peux pas vivre comme celui-là" ou encore "Sinoheba biruta ubusa" "ça vaut mieux que rien, je ne peux pas abandonner mon métier" d'un artisan de Ndava qui se plaignait des faibles revenus tirés de son métier, constituent des indices de satisfaction des artisans par rapport à leur métier.

Les autres indices de satisfaction sont le désir exprimé par 85.2% des artisans de voir leurs enfants apprendre leur métier et le taux de déperdition dans les métiers qui est nul.

Tout ce qu'on a dit sur l'autoperception de l'artisan ne doit pas occulter ce fait que le monde artisanal est un monde clivé dans lequel on trouve de petits artisans et de grands artisans, deux petits mondes entre lesquels la passerelle n'est pas encore jetée.

Un point de rencontre quand même pour les deux: leur rapport avec l'administration. Ce rapport est vécu de façon ambivalente par les artisans de toutes catégories. Il est souhaité et rejeté en même temps.

La construction des écoles polyvalentes et des ateliers, la mise sur pied des coopératives représentent l'administration et l'aide qu'elle peut apporter mais elle est aussi vécue comme un biais par lequel peuvent arriver toutes les tracasseries.

L'intervention de l'administration dans l'exercice quotidien de leur métier suppose pour eux la perte de leur indépendance et la soumission à l'administration.

L'administration a une forte connotation d'impôts. Notons un aspect significatif de ce rapport. On dit du bien de l'administration tout en pensant le contraire. Un exemple illustre cela. Une des questions de notre questionnaire touchait aux mesures prises par l'administration pour la promotion de l'artisanat. Les réponses d'un même enquêté sont celles-ci:

1. "Oui, les mesures existent"
2. "Ces mesures sont nombreuses et diversifiées".

Plus loin on demandait de citer ces mesures et la réponse présentant la plus grande fréquence est la suivante:

"Je n'en connais pas" ou alors
"Il n'y a pas de mesures prises".

Et pourtant ces mesures existent même si elles ne sont pas répandues sur tout le pays ou si elles n'ont pas encore d'effet.

Nous pouvons penser que ces mesures ne touchent pas les artisans ou alors qu'elles les concernent partiellement.

Nier l'existence de ces mesures peut être l'expression de la volonté des artisans de se retirer afin de ne pas être "embrigadés" par l'administration.

La seule chose qu'ils attendent de l'administration est l'octroi d'un crédit et le crédit ne vient pas. Cette attente inassouvie renforce l'attitude déjà plus ou moins hostile des artisans.

La création des COOPEC a redonné un peu d'espoir aux petits artisans qui misent beaucoup sur l'obtention d'un crédit. L'achat et la possession d'un bon matériel donnerait à l'artisan du pôle inférieur la conscience d'être artisan et l'espérance d'une vie meilleure. C'est ainsi qu'il envisage son ascension vers le pôle supérieur. Dans cette classe de petits artisans, une large base de création d'associations de métiers existe car un certain nombre de facteurs en rendent compte. Nous avons perçu l'existence d'une entraide multiforme dans cette classe d'artisans: exécution de contrats collectifs, publicité mutuelle, prêt d'outils, d'argent... Les petits artisans ont conscience que l'union fait la force.

Les problèmes ne manquent pas. On peut parler d'un problème qui arrive de façon ponctuelle:

Dans ce secteur, le crédit est monnaie courante, mais le paiement des commandes se fait avec beaucoup de retard, de façon partielle ou alors la commande n'est pas du tout enlevée. Le client n'ayant pas donné d'avance, l'artisan investit son avoir dans la réalisation de la commande. Il se trouve alors bloqué parce que son fonds de roulement l'est également dans la commande non enlevée.

Au pôle supérieur, l'ascendant que les grands artisans ont sur leur entourage leur donne certaines prétentions. Par rapport aux mesures prises par l'administration en vue de la promotion des artisans, ils se sentent un peu exclus de la décision.

Ce sentiment, doublé de celui d'utiliser des recettes apportées du dehors, peut inciter les artisans à se "détourner" des mesures prises. De tels cas ne se sont pas encore produits de façon manifeste, mais une certaine passivité est perceptible dans la participation des artisans aux actions visant le secteur artisanal.

2. Le vécu de l'altérité

L'artisanat dont nous parlons, même s'il relève du secteur informel, n'est pas une activité souterraine car elle s'exerce au vu et au su de tout le monde. Chacun des spectateurs se fait alors de lui une certaine image. C'est cette image que nous appelons vécu de l'altérité, ou encore image de l'autre, mais cet autre étant saisi dans un contexte bien précis: il s'agit donc de l'autre en tant qu'artisan. Les spectateurs dont nous avons parlé étant distribués dans plusieurs catégories

socio-professionnelles, il est normal que les spectateurs d'une même catégorie se fassent une idée de l'artisan qui, présente des différences importantes avec l'idée qu'une autre catégorie se fait de l'artisan. Nous avons essayé de cerner les différentes images rendues par les différentes catégories, à savoir les paysans, les autorités locales (Gouverneurs et Administrateurs) les Ministères et Département de l'Artisanat, les industriels, les banquiers, les organismes internationaux et les étudiants.

On ne doit pas s'attendre à la même image pour les différentes catégories car la façon dont s'élabore la Représentation est plutôt dispersée; certains aspects de l'objet restent immobiliers pendant que d'autres évoluent ou alors on remarque des différences au niveau des rythmes d'évolutions.

a) L'artisan vu par le paysan

C'est le rapport à la terre qui définit le paysan. Il est soumis aux aléas climatiques qui peuvent compromettre ses revenus. Il est apparu, dans l'information saisie, que le paysan ne situe pas fondamentalement la différence entre lui et l'artisan au niveau du travail, ni au niveau des outils, ni même au niveau des horaires mais bien au niveau des revenus. L'artisan est celui qui gagne plus que lui. C'est la régularité et l'importance des revenus qui font la différence; mais ces facteurs établissent aussi trois niveaux de perception de l'artisan par le paysan. Les revenus n'étant pas les mêmes pour tous les artisans, deux catégories, avec une troisième intermédiaire, surgissent: artisans riches, artisans pauvres, artisans intermédiaires.

Dans certaines régions où la terre ne manque pas encore, l'artisan est aussi propriétaire terrien et de ce fait, jouit des revenus supérieurs à ceux du paysan. Dans ce contexte là, quel que soit le niveau matériel auquel se situe l'artisan, il est peut-être plus pauvre qu'un autre artisan, mais toujours conçu comme plus riche que le paysan.

Dans un contexte où la rareté des terres a créé l'artisan sans terres, les maigres et périodiques revenus de l'artisan se situent souvent en deça des revenus du paysan. Celui-ci conçoit alors l'artisan comme un travailleur potentiel n'ayant aucun ascendant. L'artisan riche est perçu comme un pouvoir occulte et exerce un réel ascendant sur la population. Chez le paysan, on trouve une réelle volonté d'identification à l'artisan qui est surtout manifeste dans la tranche d'âge 15-30. Cette volonté perceptible à une large échelle dans le milieu paysan nous renseigne sur le statut de l'artisan dans ce milieu. Il jouit en général d'une image favorable. Dans le cadre du développement régional, une grande part est attribuée à l'artisan; on fonde beaucoup d'espoir sur lui bien que les actions destinées à promouvoir l'artisanat soient encore, de l'avis des paysans, entachées de beaucoup d'hésitations.

Nous avons parlé de l'"artisan riche" et nous voudrions désormais rendre explicite les données sur lesquelles se base le paysan pour juger de la richesse de l'artisan.

Tableau n° 3 : Tableau comparatif des revenus des paysans et des artisans

Classes de revenus/mois (Frs Bu)	% Paysans	% Artisans
* - 10.000	83	51.6
* 10.000 - 24.999	-	25
* 25.000 - 49.999	-	1.6
* 50.000 - 99.999	-	1.6

Source : Enquête CURDES, janvier-février 1987.

Ce tableau montre que 83% de nos enquêtés paysans sont concentrés dans la tranche de revenus de moins de 10.000 alors que l'on a seulement 51.6% des artisans dans la même tranche. 17% des paysans n'ont pas donné de réponses concernant leurs revenus, mais apparemment aucun ne se situe dans les disséminés dans toutes les classes quoique avec des faibles pourcentages au niveau des classes supérieures.

Tableau n° 4 : Tableau comparatif de l'habitation des paysans et des artisans

Type de maison	% Paysans	% Artisans
* MMD	-	44.5
* MMSD	10	26.5
* MMND	80.6	15.6

La constatation qui s'impose à l'aspect de ce tableau est que les pourcentages des artisans sont plus concentrés au niveau des MMD (maisons en matériaux durables). Pour les paysans les pourcentages sont concentrés au niveau des MMND (maisons en matériaux non durables). La croissance se fait dans le même sens mais elle est plus forte pour les artisans.

Cette comparaison illustrée par ces deux tableaux dissipe un peu le flou qui enveloppait jusqu'ici le vocable de "riche" utilisé par le paysan en parlant de l'artisan.

En plus des revenus et de la qualité des maisons il a été souvent question des vastes terres de l'artisan et de ses ouvriers agricoles. Tous les éléments caractéristiques de l'artisan contribuent à la genèse d'une image d'aisance.

Quand on a demandé au paysan quelles étaient les caractéristiques fondamentales de l'artisan, les réponses évoquées sont, dans l'ordre:

- quelqu'un qui ne peut pas chômer;
- quelqu'un qui a de l'argent;
- quelqu'un qui a des réalisations.

32,1% de nos enquêtés situent la différence entre le paysan et l'artisan dans l'importance et la régularité des revenus de l'artisan par rapport à ceux du paysan.

25% trouvent la nature du travail différente et situent la différence à ce niveau-là alors que 17,2% ne voient pas de différence entre les deux. Une exploitation approfondie de ces assertions révèle pour le deuxième groupe (celui des 25%) que les attentes des paysans et de l'artisan ne sont pas les mêmes. Nous voyons en cela une différence matérielle non clairement perçue et non clairement exprimée.

Tableau n° 5 : Elements différenciant le paysan et l'artisan (d'après le paysan)

Nature de la différence	%
Revenus importants et réguliers	32.1
Travaux différents	25.0
Pas de différences	17.0
Sans réponse	25.9
TOTAL	100.0

Source : Enquêtes CURDES, janvier-février 1987.

Quant au dernier groupe (celui des 17.2%), l'affirmation d'absence de différence a une connotation matérielle implicite. Pas de différence signifie, d'après les sondages faits, que les paysans et les artisans vivent dans les mêmes conditions. Il ne serait pas abusif de considérer que ces propos se réfèrent à la catégorie d'artisan incluse dans le pôle inférieur.

Cette perception de l'artisan par le paysan doit pouvoir expliquer la volonté largement exprimée par les paysans d'apprendre et de faire apprendre à leurs enfants les métiers.

96,7% de nos enquêtés expriment le désir de voir leur enfant devenir artisan et parmi ceux-là, 80% déclarent que même s'ils avaient le choix entre une école de type classique et une école artisanale, ils orienteraient tout de même leur enfant vers l'apprentissage d'un métier.

Tableau n° 6 : Choix de la formation pour son enfant

TYPE DE FORMATION	% PARENTS
Formation artisanale	96,7
Formation classique	3,3
TOTAL	100,0

Source : Enquête CURDES, janvier-février 1987.

Précisons encore une fois que parmi les 96,7%, 80% disent que même s'ils ont le choix entre une formation artisanale et une formation classique, ils privilégieraient la formation artisanale.

Eux-mêmes (88,3% parmi les 96,7%) font état de leur souhait de bénéficier d'une formation dans ce domaine. L'obstacle de la fatigue physique si souvent évoquée par les artisans ne semble pas décourager les bonnes volontés.

L'artisanat est incontestablement empreint d'un certain prestige; 95% des paysans reconnaissent son utilité et en souhaitent la prolifération. L'augmentation du nombre d'artisans est, selon le paysans, porteuse de conséquences bénéfiques pour l'artisan lui-même, le paysan et le pays. La lutte contre le chômage, l'exode rurale et la délinquance est citée comme un des bienfaits de la croissance de l'effectif des artisans sans parler évidemment de l'amélioration du niveau de vie des paysans et du développement subséquents de la commune mis en exergue.

Nous avons aussi remarqué l'existence d'une identification ratée d'une certaine catégorie de personnes qui se prétendent artisans alors qu'ils n'en ont aucun attribut. Cette fausse identité s'explique par le souci de se valoriser dans son entourage ou de convaincre qu'on connaît un métier afin de trouver du travail. Cette dernière attitude répond à un double objectif: gagner de l'argent et satisfaire à ses besoin d'abord, ensuite profiter de cette possibilité gratuite de se former par la pratique.

Revenons un peu sur la contradiction qu'on avait déjà relevée. Les paysans veulent apprendre un métier. Les artisans sont disponibles pour communiquer la technique.

Mais les paysans n'apprennent pas!

Qu'est-ce qui empêche de tirer profit de cette volonté potentielle de l'artisan en vue de l'actualisation de ce désir?

Pour prendre un apprenti en charge, l'artisan exige de celui-ci le paiement des frais d'apprentissage. Ici, la médiation monétaire n'est plus de mise parce que l'artisan se refuse de considérer sa technique comme une marchandise à vendre d'une part et d'autre part parce que son enseignement n'établirait plus un lien de dépendance de l'apprenti vis-à-vis de l'artisan. Il exige de la bière qui peut grosso-modo équivaloir à deux mille francs. Ce tribut a plus une valeur de symbole que d'instrument d'échange. Cette preuve d'obédience, puisqu'il s'agit bien de cela, doit être donnée au début, au cours et à la fin de l'apprentissage... et même après en guise de reconnaissance. Au delà du réel problème matériel de réunir cette somme, il y a sans doute aussi le refus de cette soumission dont peuvent abuser la plupart des artisans. Quand on parle à l'artisan des difficultés qu'a le paysan de trouver cette somme d'argent il nie et attribue cette situation à la paresse du paysan ou au manque d'intérêt pour les métiers existants. On saisit à travers cette négation la facilité pour l'artisan de trouver ce montant et sa difficulté de comprendre qu'on ne puisse pas l'avoir.

Il nous semble nécessaire d'introduire une nuance importante dans l'intérêt suscité par l'artisanat chez le paysan. Cet intérêt est sélectif. Nous avons constaté que la menuiserie et la maçonnerie sont de prédilection mais les critères de choix d'un métier sont principalement la facilité d'apprentissage, la modestie de l'investissement et la proximité. Ici la loi qui veut que quand on n'a pas ce qu'on veut on prenne ce qu'on a semble peser d'un certain poids. C'est ainsi que la menuiserie et la maçonnerie qui pourtant 73.3% et 13.3% respectivement voudraient apprendre présentent moins d'effectifs que les autres métiers, qui sont pour la plupart engorgés. L'accès à ces deux métiers est donc difficile. Il est sans doute pertinent de penser que quand le paysan parle d'"artisan riche", il se réfère principalement à ces deux catégories.

Le thème de l'"artisan riche" est le plus dominant mais il n'est pas exclusif. Ainsi avons-nous enregistré le thème de l'"artisan débrouillard". Une autre composante importante de la définition de l'artisan est celle d'indépendance. Nous ne pouvons toutefois dissocier ce thème du précédent car les justifications de nos enquêtes laissent entendre que l'artisan peut aller n'importe où (indépendance) et vivre grâce à son savoir-faire (débrouillardise). Ce qui n'est pas le cas pour le paysan.

Que dire de l'élément féminin de la population rurale en rapport avec les métiers?

A ce propos, l'intérêt des femmes et des filles pour les métiers reste tout à fait relatif et est surtout orienté vers les métiers traditionnellement féminins: broderie, couture, vannerie... La menuiserie, la maçonnerie, la briqueterie... restent l'affaire des hommes qui, d'ailleurs, s'intéressent de plus en plus au secteur de la couture, de la broderie et de la vannerie.

b) La perception de l'artisan par les autorités administratives

Contrairement à ce qu'on a avancé pour l'image propre, ici on retrouve une référence implicite à un archétype dont la persistance est liée à la distance sociale d'une part et à l'absence de recours à l'artisan pour ses travaux d'autre part. Il faut noter ici que l'artisanat, valorisé certainement dans les temps reculés, a progressivement perdu de son prestige, sous les coups de boutoir de l'industrialisation et de l'instruction et donc du prestige attaché à un métier autre que manuel. En effet, dès lors que l'engouement pour les études et l'industrialisation s'est fait sentir, l'artisanat a été relégué à l'arrière-plan, car travail manuel et ne pouvant pas redorer son blason en relevant le défi de la concurrence industrielle.

Aujourd'hui, il ne fait que sortir de cet oubli où on l'a trop longtemps confiné. Les raisons avancées pour comprendre cette réhabilitation sont nombreuses, mais celles qui nous paraissent fondées sont l'échec de l'industrialisation à relever la situation des pays du Tiers-Monde, et l'incapacité de l'industrie à assurer une production différenciée. Le motif de l'industrie semble être la production de "identique rentable" (3) et les "espaces vides" (4) laissés à l'artisanat. Celui-ci a bien saisi et mis en valeur ce providentiel créneau avec l'arme de la différence et du singulier qui touchent les besoins des consommateurs.

L'intervention de l'industrie, à laquelle s'est ajoutée la formation des gens, a cristallisé des conceptions négatives de l'artisanat et de l'artisan. Ces conceptions percent dans les approches de certains responsables, même si elles sont souvent masquées par le discours officiel actuel qui entend faire de l'artisan le fer de lance d'une politique de changement et de développement.

L'artisan focalise actuellement l'attention de beaucoup de responsables. Cette énergie mobilisée crée chez ces mêmes responsables une certaine attitude qui pousse à l'exploration de cette réalité et garantit une large saisie d'éléments divers de nature à faire mieux connaître l'artisanat. Ces éléments entrent dans le jeu de la reconstruction et président à la genèse de nouvelles représentations, plus positives. Quand on a demandé à un artisan s'il pouvait compter les autorités de sa région parmi ses clients, il a répondu que l'étroitesse des moyens des petits secrétaires les poussait vers l'artisan mais que les fonctionnaires d'un niveau plus élevé préféraient "les meubles de la ville" ou ceux de "chez le curé".

A la même question, un autre artisan a répondu "Ils ne me connaissent pas, ils ne peuvent pas venir chez moi pour leurs commandes".

Ces réponses en disent long sur les rapports entre les artisans et les autorités administratives. La première

réponse nous renseigne sur la façon dont ces mêmes autorités voient la qualité des produits de l'artisan.

On sait que les produits en provenance de la ville et ceux de chez le curé coûtent plus cher que ceux de l'artisan. Ce n'est donc pas le produit meilleur marché que ces autorités recherchent mais bien la qualité qu'ils croient ne pas pouvoir trouver chez l'artisan. Une autorité nous a parlé de "la maladresse des artisans", de "leur manque d'organisation" et de "leurs produits rudimentaires". "Ils ne sont même pas sérieux, ils ne respectent pas les délais, leur travail est mal fini..." a-t-il conclu.

Telle n'est pas la position de tout le monde mais la conformation de leur perception reste identique dans les aspects les plus fondamentaux. Beaucoup de responsables voient en l'intérêt actuel porté à l'artisanat le souci d'un maintien d'une certaine vie sociale et économique dans les zones rurales sans lui attribuer un rôle moteur dans le développement. L'implication de l'artisan dans des projets de développement reste largement tributaire de cette image. Toute action visant l'artisanat ne requiert pas l'avis de l'artisan car on conçoit que celui des responsables est plus éclairée.

Une vision aussi centrée des choses constitue un frein pour le développement de l'artisanat. A ce niveau, la décentralisation est nécessaire et ne peut qu'être le résultat d'un changement de représentations, changement qui consacrerait la rupture entre la conception qui prend l'artisan pour objet et celle qui le prendrait pour sujet.

Nous savons que l'artisanat est diversifié et que dans chaque type de métier, il existe des données spécifiques qui concourent à la genèse d'une image caractéristique de ce métier et pas d'un autre. Ainsi, voulons-nous souligner d'emblée la difficulté de dégager une image unifiée pour tous les métiers. Cette difficulté fait que actuellement, dans la politique de promotion artisanale pratiquée dans certaines provinces, certains métiers sont privilégiés par rapport à d'autres car ils sont perçus comme plus prometteurs.

Nous pensons par exemple à la menuiserie, à la maçonnerie et à la vannerie qui jouissent actuellement de l'attention bienveillante des responsables de l'artisanat. Les métiers de poterie et de forge sont vécus comme des survivances d'un passé révolu et souffrent, de ce fait, d'un oubli quasi-total. Lors de notre retour dans la région de Ndava et Kayokwe, les potiers ont déploré la carence de matières premières (argile) et le manque d'intérêt de l'administration par rapport à ce problème.

Ils ont mis ce désintérêt sur le compte de l'expansion de la casserole en aluminium qui est devenue, ont-ils dit, l'ustensile de cuisine la plus populaire. Le marché du pot en argile s'est rétréci et les prix ont baissé en même temps que le niveau de vie de tous les artisans de ce domaine.

L'inquiétude que cette situation suscite chez les artisans concernés ne semble pas avoir d'écho dans leur entourage ou dans la sphère administrative.

Au delà de ces perceptions qui sont la conséquence normale de l'expérience d'une certaine couche sociale, des actions sont menées en vue de la promotion artisanale. Un exemple peut être donné sur cette commune dont l'administrateur a exigé de ses administrés mariés la possession d'au moins trois chaises et une table. En plus il a demandé à tous les habitants de pouvoir porter un tricot quand il fait froid.

L'importance de ces décisions sans grande portée en apparence, n'est pas négligeable. Elles peuvent imprimer à l'artisanat un mouvement aux conséquences sociales et économiques d'envergure. Elles peuvent, dans le milieu considéré, provoquer un changement de mentalité, de mode de vie, créer de nouveaux besoins et de nouveaux modes de satisfaction des besoins.

Pour revenir à ces actions, nous devons reconnaître qu'elles sont plus inspirées et orientées par le discours officiel que par les représentations des autorités qui en sont responsables. Nous l'avons déjà dit, les paysans et les artisans trouvent que ces actions sont entachées de beaucoup d'hésitations.

Ce serait manquer d'objectivité que de ne pas signaler la différence de perception entre les provinces surpeuplées et les autres. Sans dire que ces dernières ont une image défavorable, on peut dire que les provinces surpeuplées placent beaucoup d'espoir dans l'artisanat. On le voit à travers certaines actions et certains projets à court terme. Les responsables de ces provinces visent la compétitivité, l'indépendance par rapport à Bujumbura. Ils comptent faire des expositions, construire des kiosques de vente sur les routes à grande circulation...

c) La perception de l'artisan par les Ministères et le Département de l'artisanat

Les Ministères et le Département de l'artisanat font la distinction entre l'artisanat traditionnel et l'artisanat moderne. Cette différence se situe dans le processus de production et dans les objectifs.

Dans l'artisanat traditionnel, l'artisan travaille essentiellement avec sa force physique, avec le concours d'un matériel rudimentaire, en usant de méthodes périmées. Le travail ne s'inscrit pas dans le cadre d'une ambition autre que l'autoconsommation.

L'artisanat moderne tend, m'a-t-on dit au Département de l'artisanat, vers l'industrie. On note dans ce domaine, une production accrue, un capital d'une certaine importance, la tenue d'une comptabilité, le respect des règles de la fiscalité et le dépôt de bilan... Ce sont sans doute ces différents facteurs qui expliquent la prédilection des

ministères pour l'artisanat moderne. Le secteur artisanal traditionnel n'est pas négligé et ne jouit pas d'une image vraiment défavorable. Il y aurait même une certaine tendance à le survaloriser parce que, au delà de son aspect économique, il y a celui de l'identité culturelle. Revenons à l'aspect économique. L'artisanat est envisagé comme secteur susceptible d'avoir beaucoup d'apports à la vie socio-économique du pays. Cela se lit dans les attentes explicitement formulées par les instances concernées par l'artisanat.

- création d'emplois;
- utilisation des matières premières locales;
- valorisation du savoir-faire des autochtones;
- mise à la disposition des articles de première nécessité;
- diminution de la dépendance vis à vis de l'étranger par la limitation des importations;
- augmentation des devises dues à l'exportation;
- augmentation du PIB;
- lutte contre l'exode rural;
- développement des rapports marchands.

Pour ce qui concerne le premier point, à savoir la création d'emplois, le tableau suivant, tiré du plan quinquennal 1983-1987, montre la contribution du secteur-artisanal, en particulier du secteur traditionnel (réalisation du IVe Plan Quinquennal).

	BRANCHE MODERNE	BRANCHE TRADITIONNELLE	TOTAL
PREVISION	-	-	27.000 (100%)
REALISATION	664	15.536	16.200 (60%)

Source République du Burundi, Ministère à la Présidence chargé du plan, Note sectorielle, Bujumbura, mai 1987, 10 p.

Sur 27.000 emplois prévus dans le cadre du Plan Quinquennal, 16.200 ont pu être créés, dont 664 dans le secteur artisanal moderne et 15.536 dans la branche traditionnelle. L'investissement dans la promotion artisanale a été de 912 millions de FBu pour la branche moderne et 402 millions pour la branche traditionnelle.

Nous voyons que le secteur traditionnel promet, si aucun obstacle ne vient enrayer l'évolution que les autorités veulent imprimer à l'artisanat, de réaliser un des objectifs énoncés à travers le développement du secteur artisanal, à savoir déplacer l'emploi vers les sans-emplois et éviter le mouvement inverse, c'est-à-dire l'exode rural.

Les responsables de ces ministères et départements sont pris dans une action qui les transforme. Ils sont impliqués dans une réalité dont la présence continue requiert l'attention, amène une connaissance progressive de la réalité et établit un meilleur rapport. Nous n'avons pas perçu une conception négative quoiqu'on ait décelé une attitude quelque peu paternaliste qui consiste à apporter des solutions toutes faites à l'artisan.

"Nous leur avons fait ceci", "Nous leur ferons cela" et la participation de l'artisan à l'élaboration des solutions n'est jamais mentionnée.

Ici, on constate une certaine volonté de lutter contre la tendance déjà dénoncée, de privilégier certains métiers au détriment des autres.

La politique actuelle veut embrasser tout le champ artisanal en incluant dans les préoccupations gouvernementales les secteurs jusque-là inexistantes ou ignorés tels que la maroquinerie, la cordonnerie, le tissage, la tapisserie, la céramique...mais cette tendance n'est pas vite réalisée car volonté manifeste passe difficilement dans les faits.

d) Comment les industriels et les banquiers voient-ils l'artisan?

Les artisans vivent dans une zone d'ombre dans laquelle l'industriel ne porte pas le regard. Le niveau de compétitivité auquel sont arrivés certains industriels ne requiert pas la présence dans le système des éléments qui ne maîtrisent pas encore la technique. Mais on se doit de faire une distinction: il y a des industriels qui viennent de débiter leurs activités et d'autres qui ont déjà une assise. Ces derniers exigent une main-d'oeuvre de qualité qu'elle ne semble pas trouver sur place. Un responsable d'une unité industrielle nous a parlé de ses difficultés de trouver une main-d'oeuvre qui convienne au niveau technologique de son unité. Beaucoup de gens prétendent connaître un métier alors qu'ils ne le connaissent pas réellement, nous a-t-il dit. Quand il prend un artisan à son service, il commence par le soumettre à un test qui détermine ses performances. Il ne peut pas faire d'emblée confiance. Il préfère quelqu'un qui détient un diplôme sans être tout à fait déçu par un artisan formé sur le tas à condition qu'il ait été formé par lui-même. Les unités qui commencent leurs activités ont la même conception de l'artisan mais contrairement au cas dont il a été question ci-haut, ces unités prennent un personnel dans des proportions défavorables aux artisans ayant été à l'école. Elles ne sont pas encore compétitives ou sont seules dans leur domaine et ont recours à une main-d'oeuvre formée sur le tas pour comprimer les frais du personnel. Quelle que soit l'unité industrielle considérée, l'artisan est vu comme un "bricoleur" qui "se débrouille" mais qui est dépassé par la technologie de ces unités de production. "Quand un artisan arrive chez nous, c'est pour lui une occasion d'apprendre, il est là pour apprendre car il n'est vraiment pas rentable", nous a confié un chef d'une unité de production. Toutefois,

certaines de ces patrons d'entreprises reconnaissent qu'à Bujumbura, il existe de bons artisans pouvant s'insérer efficacement dans un système de production industrielle, mais tous parlent de leur rareté.

Pour beaucoup d'industriels, le mode de production de l'artisan, ses outils, ses méthodes, l'organisation de son travail sont si anachroniques que tout rapport entre leur unité de production et celle de l'artisan ressemble à celle qui peut lier "la BRARUDI au fabricant de la bière de banane", pour dire que ce lien ne peut pas exister.

On voit tout de même l'existence d'une collaboration entre certaines de ces unités avec les unités artisanales mais elle est limitée et toujours au détriment de l'unité artisanale parce que, dit-on, la qualité de leur produit n'est jamais garantie.

Nous avons parlé des revendications des artisans concernant les crédits. Voyons donc la position du banquier par rapport à ces revendications. Le banquier ne regarde pas l'artisan en tant que tel mais le considère comme un client et se pose la question de savoir s'il présente des garanties pour l'obtention du crédit qu'il réclame. A défaut de garantie, on exige de lui un avaliseur crédible. Le milieu offre peu d'exemples d'artisans prospères et ceci influence le banquier qui ne veut pas donner des crédits sans garanties de le récupérer avec les intérêts qui y sont attachés. Face à tous ses clients et ses clients potentiels, le banquier a une attitude manichéiste: tel a les moyens de rembourser, tel n'en a pas.

e) Les organismes internationaux et l'artisanat

Les interventions de certains organismes internationaux dans le domaine de l'artisanat sont nombreuses. Ce qu'on peut noter d'office à propos de ces interventions, c'est qu'elles n'ont pas toujours été couronnées de succès. La cause de ces échecs a été trouvée dans le procédé consistant à appliquer des projets à caractère promotionnel sans connaître préalablement les dispositions de l'artisan. Ce n'est pas le seul facteur explicatif de ces échecs. Beaucoup de responsables de ces organismes chargés de l'application de ces programmes déplorent la faiblesse du pouvoir d'achat du paysan et le rythme de travail de l'artisan qui en est la conséquence. Ils ont tous une image très favorable de l'artisan et de l'artisanat auxquels ils attribuent un rôle très important dans le développement des pays en voie de développement. L'une des actions préconisées par ces organismes internationaux comme levier de l'activité artisanale est la participation de l'artisan dans les programmes le concernant, l'octroi d'un capital aux artisans d'une part et du pouvoir d'achat au paysan d'autre part. Pour permettre à l'artisan de développer son activité, il faut permettre au paysan d'acheter.

Ce sont là des préalables à une action efficace dans le domaine de l'artisanat.

f) Le vécu de l'artisan par les étudiants

Les étudiants concernés ici sont de 3^{ème} année de sciences économiques et de plusieurs sections. Ce qu'on remarque d'emblée, c'est qu'il y a une grande distance entre eux et l'artisan. Elle est due au fait que beaucoup d'étudiants ne vivent plus dans le milieu rural et ont de très rares contacts avec l'artisan. En plus, l'étudiant n'est pas consommateur des produits de l'artisan.

Comme on l'a dit ci-dessus, les étudiants sont de plusieurs sections. Les étudiants de la section d'Economie Rurale semblent mieux acquis aux réalités du monde artisanal. Cette familiarité est la conséquence des sorties régulières qu'ils font dans les zones rurales.

A la question "pouvez-vous exercer un métier artisanal?" La majorité de nos étudiants ont marqué beaucoup de réticence, considérant qu'ils n'ont plus rien en commun avec ce monde. Ce qui se dégage de leurs propos est que l'artisanat fait partie d'un monde archaïque et qu'il est avant tout le fait des populations qui l'exercent pour survivre.

Certains d'entre eux ont reconnu qu'ils pouvaient, dans certaines circonstances, exercer un métier artisanal. En cas d'extrême nécessité, concèdent-ils, nous pouvons exercer des métiers artisanaux. Leur choix se porte principalement sur la menuiserie et la couture. Les raisons avancées pour justifier ce choix sont l'importance du marché pour les métiers et la propreté dans leur exercice.

Ces considérations nous montrent que l'étudiant voit le monde artisanal comme un monde difficile. Il accorde peu de crédit aux produits artisanaux et donne ses préférences aux produits industriels de même nature qu'il trouve plus solides, plus disponibles et mieux finis.

Par rapport à l'intérêt porté aux métiers par les paysans, l'étudiant est favorable car il accorde un rôle économique important à l'artisanat, notamment dans l'amélioration de l'habitat rural, dans l'approvisionnement en produits artisanaux et dans la création d'emplois. Toutefois, l'étudiant semble croire que l'artisanat ne puisse pas donner des résultats à la mesure de l'espoir de certains responsables car il soulève beaucoup de problèmes qui font obstacle à la bonne marche de l'artisanat: problème de marché, difficulté de financement, absence de formation des artisans, retard ou manque d'approvisionnement et problème de gestion.

V. CONCLUSION

L'artisanat devrait devenir une des préoccupations majeures de tous les pays en développement. Le Burundi n'est pas en marge de cet objectif.

Il y a quelque temps, une mission de la Banque Mondiale chargée d'établir un rapport sur le secteur informel de Bujumbura constatait: "Le Burundi est un des rares pays africains qui n'a pas connu un développement accru du secteur informel cette dernière décennie. Ce phénomène est lié à une politique fiscale et à une faible assistance au secteur informel qui n'ont pas provoqué son dynamisme" (5).

Cette lacune a sans doute été reconnue et la volonté de la combler est inscrite dans la reconnaissance de l'importance de l'artisanat dans les textes du Vème Plan Quinquennal: "La politique gouvernementale considère que l'artisanat constitue, hormis l'agriculture, l'activité économique la plus importante en milieu rural. Le Vème Plan Quinquennal réservera ainsi une attention particulière à ce secteur..." (6).

En attendant, une certaine souffrance sociale se remarque chez l'artisan qui n'est pas pris dans sa juste dimension et est plutôt réduit à celle de paysan. Ceci revient, comme on l'a dit, à mal poser et à mal résoudre ses problèmes. Cette approche sur la Représentation a fait ressortir un certain nombre de problèmes du monde artisanal.

Il s'agit principalement du problème de financement. Tous les artisans se plaignent de ne pas avoir accès au crédit qui leur permettrait de travailler à plein régime, d'être concurrentiels et d'améliorer leur sort.

L'absence de formation des artisans est un handicap sérieux car non seulement elle ferme la voix à la concurrence à ces artisans (qualité des produits) mais aussi elle ne permet pas une bonne gestion de l'unité artisanale par l'artisan lui-même. Les unités artisanales sont parfois, de ce fait, condamnées, soit à la marche sur place, soit, à court ou à long terme, à la disparition.

Nous avons déjà incriminé des facteurs tels que la vieillesse, l'infirmité (l'exercice de l'artisanat exige une dépense physique importante) dans la disparition de certaines unités mais la faillite consécutive à la mauvaise gestion est de loin la plus importante.

L'approvisionnement n'est pas toujours assuré pour les artisans et les raisons de cette carence sont multiples: commandes non-enlevées, factures non payées qui font que l'artisan n'est plus capable de faire de nouvelles commandes de matières premières. La pénurie de matières premières dans les lieux d'approvisionnement, l'absence de moyens de transport, les longues distances par rapport aux lieux d'approvisionnement... sont autant d'obstacles pour l'artisan dans l'accomplissement de son travail, d'autant plus que, de façon générale, le matériel fait défaut.

Le prélèvement de taxes communales est un autre volet qui semble préoccuper les artisans de certaines régions car la commune, nous a-t-on dit, ne tient pas compte du blocage que le paiement des taxes provoque dans l'exercice du métier. Il lui faut sa taxe et elle la prélève coûte que coûte.

Un aspect non négligeable des revendications des artisans d'une certaine catégorie a retenu notre attention. Comme on l'a déjà souligné, une minorité d'artisans émerge du lot et formule quelques revendications spécifiques. Les artisans de cette catégorie se demandent pourquoi ils ne sont pas consultés par les pouvoirs publics pour la prise de certaines décisions les concernant. Toutefois ce type de revendication n'est qu'implicite et ne peut être saisie qu'à travers des critiques du genre: "Ntibagira ivyo bagomba, hari icyo batubaza". "Ils décident ce qu'ils veulent ils ne nous demandent rien" (il s'agit des pouvoirs publics).

Nous n'avons sans doute pas dressé une liste exhaustive des problèmes de l'artisan et de l'artisanat mais ceux évoqués suffisent à montrer pourquoi l'artisanat reste confiné dans une zone d'ombre, méconnu ou mal connu.

Il est donc clair que, malgré les efforts orientés vers le développement de l'artisanat, il est difficile de faire jouer son rôle de développement à celui-ci, sans d'abord trouver des solutions acceptables aux différents écueils ci-dessus mentionnés.

Le Département de l'artisanat est concerné au plus haut point. Il devrait créer des structures susceptibles de faciliter l'accès de l'artisan au crédit, et ce dans les meilleures conditions. A ce propos, nous voudrions rappeler que le pouvoir d'achat du monde rural est très faible et l'obtention d'un crédit ne doit pas être pour l'artisan l'occasion de produire des articles coûteux, mais plutôt d'une marchandise adaptée aux besoins de sa clientèle.

Le même Département pourrait étudier les possibilités d'assurer des contrats à des associations d'artisans pour pallier la faiblesse du pouvoir d'achat du monde rural.

Des mesures d'encouragement sont nécessaires. Rappelons cet exemple d'un administrateur qui exige de tous les couples de sa commune la possession d'un minimum de trois chaises et d'une table. Comme nous l'avons déjà souligné, une telle mesure agit à deux niveaux différents: au niveau de l'artisan qui peut travailler à celui du paysan qui change d'habitudes.

Dans le souci d'assurer une formation à l'artisan, des centres de formation et des écoles polyvalentes ont été créés dans tout le pays mais il y a sans doute lieu d'insister sur l'encadrement et surtout penser à l'"après-formation".

Comme on l'a déjà dit, le matériel manque. Il faudrait donc que celui qui a reçu la formation puisse rentabiliser sa

technique. Il est sans doute possible d'étudier la création d'un système de crédit-matériel et des points de vente locaux de matériel.

Dans les propos de quelques enquêtés, il est apparu que l'artisan est plus ou moins vécu comme un homme malhonnête. Les raisons de ce jugement défavorable nous sont données: "Il ne respecte pas les délais", "Parfois il te fabrique quelque chose qui ne correspond pas à ta commande"... Ce jugement fait évidemment abstraction des problèmes d'approvisionnement, des factures impayées, des taxes prélevées à tout prix... On sort l'artisan de son contexte pour le juger.

L'organisation d'un bon circuit d'approvisionnement est un des facteurs qui peut promouvoir la prospérité du monde artisanal.

Mais ce qui nous semble fondamental, c'est de replacer l'artisan au centre de son histoire. Des études approfondies et régulières doivent révéler les caractéristiques, les besoins et les aspirations de l'artisan. Celui-ci doit participer aux décisions et actions qui visent sa promotion. Nous pensons que sa participation déterminera sa vraie dimension et celle de l'artisanat dans le développement du pays.

ANNEXETableau I : Composition du monde artisanal par âge

Tranche d'âge	%
20-39 ans	55.9
40-59 ans	27.6
60 et plus	7.1
Sans réponse	9.4
Total	100.0

Tableau II : Formation des artisans

Type de formation	% artisans
Sur le tas	93.0
A l'école	5.5
Sans réponse	1.5
Total	100.0

Tableau III : NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Montant	%artisans ayant investi
0-25.999	76.0
25.000-50.000	3.2
Sans réponse	20.8
Total	100.0

N.B:51% ont investi moins de 10.000FBU

25% ont investi 10.000 FBU ou plus mais moins de 25.000FBU

Tableau IV : ORIGINE DE L'INVESTISSEMENT

Origine	%
Ventes produits agricoles	31.3
Epargne sur salaire	27.3
Cotisation familiale	12.5
Crédit chez les voisins	9.4
Sans réponse	19.5
Total	100.0

Tableau V: REVENU DES ARTISANS

Classes de revenus	% artisans
- 10.000	51.6
de 10.000 - 24.999	25.0
de 25.000 - 49.999	1.6
de 50.000 - 99.999	1.6
Sans réponse	20.8
Total	100.0

Tableau VI: TABLEAU COMPARATIF DES REVENUS DES PAYSANS ET DES ARTISANS

Classes de revenus	% paysans	% artisans
- 10.000	85	51.6
de 10.000 - 24.999	-	25.0
de 25.000 - 49.999	-	1.6
de 50.000 - 99.999	-	1.6
Sans réponse	17	20.8
Total	100	100.0

Tableau VII: TABLEAU COMPARATIF HABITATION PAYSAN ET ARTISAN

Type de maison	% paysans	% artisans
MM (maison en matériaux durables)	-	44.5
MMSD (maison en matériaux semi-durables)	10	26.5
MMND (maison en matériaux non-durables)	80.6	15.6
Sans réponse	9.4	13.4
Total	100	100.0

Source: CURDES, enquête janvier-février 1987

NOTES ET REFERENCES

- (1) HERZLICH C.,
Santé et maladie
Paris, La Haye, Mouton, 1969, p. 21
- (2) Les communes où se sont déroulées les enquêtes sont
marquées sur la carte en annexe.
- (3) et (4)
ROSSEL, P. et al.
Demain l'artisanat
Paris, PUF, Cahiers de l'IUED-Genève, 1986, 277 p.
- (6) MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN,
Note sectorielle
Bujumbura, République du Burundi, Mai 1987, p. 1.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

- (1) BARTHELEMY, G.
Artisanat et Développement
Paris, GRET, Octobre 1986, 257 p.
- (2) BELISLE, C. et SCHIELE, B.
Les savoirs dans les pratiques quotidiennes
Lyon, CNRS, 1984, 440 p.
- (3) ROSSEL, P. et al. (1986)
Demain Artisanat
Paris, PUF, Cahiers de l'IUED, Genève, 277 p.

II. Articles, revues et autres documents

- (1) CLERC, I.
"L'artisanat face à son devenir, éléments d'une politique", Economie et Humanisme, n° 191, janvier-février 1970, pp. 20-27.
- (2) DUCLAIN, J.
Le monde des métiers en pleine mutation
Economie et Humanisme, n° 191 janvier-février 1970, pp. 4-20.
- (3) NDAYIZIGA, T. et SPINATO, L.
Etude globale du secteur des métiers artisanaux,
Bujumbura, département de l'artisanat, février 1983, 102 p.
- (4) MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE DU PLAN
Note sectorielle, Bujumbura, République du Burundi, mai 1987.
- (5) NTAGUNGIRA, C.
Rapport sur le secteur informel
Bujumbura, Banque Mondiale, 1986, 52 p.



Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to cite this article

RWIYEBURA Aloys, La représentation, pp. 79-111, Cahiers du CURDES n° 8, Aout 1990.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr